

Au procès de Brétigny, le cheminot se «sent responsable moralement» de la catastrophe

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 2 heures

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/04:13 🔊



À gauche, l'avocat du cheminot, lui-même au centre de la photo. EMMANUEL DUNAND / AFP

L'ancien cadre de la SNCF est jugé pour l'accident de Brétigny, l'une des pires catastrophes ferroviaires en France, qui avait fait sept morts et plus de 400 blessés.

«*On se sent responsable moralement*». Au procès de la catastrophe ferroviaire de Brétigny, le cadre cheminot jugé pour «*homicides involontaires*» a expliqué mercredi qu'il «*ne s'était pas passé un jour*» sans qu'il «*pense à ce terrible accident*» de l'été 2013.

Âgé de 24 ans au moment des faits, cet ancien cadre cheminot - qui a quitté la SNCF en 2019 - comparaît pour «*homicides involontaires*» et «*blessures involontaires*». Il encourt jusqu'à trois années d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.

“

« Mes pensées vont à ces victimes qui vont revivre cette catastrophe. J'ai en tête les victimes, je reconnais les familles... Il ne s'est pas passé un jour sans que je pense à ce terrible accident ».

Le cadre cheminot jugé pour «homicides involontaires»

Après avoir présenté les deux personnes morales également poursuivies, la Société nationale SNCF et le gestionnaire des voies SNCF Réseau (ex-Réseau ferré de France), le tribunal correctionnel d'Évry s'est attaché mercredi à revenir sur la personnalité du prévenu, longuement interrogé.

«*On se sent responsable moralement, le train a déraillé devant mon bureau. Je n'étais pas là ce jour-là, mais si j'avais été là, j'aurais vu le train dérailler devant ma fenêtre*», a déclaré à la barre l'homme aujourd'hui âgé de 33 ans, portant chemise bleue et lunettes noires.

Sept mort et plus de 400 blessés

Dans un propos liminaire, il avait sobrement indiqué être «*très ému*» : «*Mes pensées vont à ces victimes qui vont revivre cette catastrophe. J'ai en tête les victimes, je reconnais les familles... Il ne s'est pas passé un jour sans que je pense à ce terrible accident*». L'ancien directeur de proximité, qui travaille désormais à Lyon dans une autre entreprise, devra répondre d'une «*appréciation fautive*» : celle d'avoir effectué «*seul la dernière inspection des voies*», avec une attention «*manifestement insuffisante*».

Tout au long de l'enquête, il a assuré n'avoir détecté aucune anomalie lors de cette tournée réalisée huit jours avant le déraillement de l'Intercités Paris-Limoges en gare de Brétigny, qui a fait sept morts et plus de 400 blessés, le 12 juillet 2013. En cause, le retournement d'une éclisse en acier - sorte de grosse agrafe raccordant deux rails consécutifs - qui a fait dérailler le train.

50 km de voies à gérer

Né à Lyon, le futur cheminot suit une formation d'ingénieurs, quand il a, dit-il, «*un coup de cœur pour la partie "voies"*». Un métier «*plus passionnant, manuel et physique*». D'abord en alternance à partir de 2011, entre semaines de formation et de terrain, il décroche son premier poste à la SNCF en octobre 2012, en tant qu'«*assistant sécurité à l'unité de production*» à Juvisy (Essonne). En charge de la sécurité du personnel.

Pour obtenir cette habilitation, il soutient qu'il a dû travailler les «*référentiels*» sécurité de la SNCF pendant des mois. En février 2013, il devient directeur de proximité à la gare de Brétigny : «*un défi*» pour un jeune homme de 23 ans, qui se retrouve à la tête d'une «*équipe d'une vingtaine de personnes*» et doit gérer 50 kilomètres de voies.

«Grosse charge de travail»

«*Heureux*» de ce nouveau poste, le cheminot évoque «*une grosse charge de travail*», ajouté «*au stress de l'aléa*», soit les grèves ou les accidents de personnes. Un SMS projeté à l'audience illustre son état d'esprit de l'époque : «*Boulot très dur physiquement et mentalement. Je n'ai pas beaucoup de temps pour moi car je me réveille à 5h50 et arrive à mon appartement à 19h45*».

«*Vous avez des vacances? Vous pouvez souffler ?*», lui demande la proutidente. En vacances, il l'était justement le jour du déraillement. «*Alerté de l'incident*», il est arrivé le lendemain sur les lieux où il a aidé à faire la «*remise en état du réseau*». Après la catastrophe, le cheminot quitte Brétigny en 2014. Malgré un appel à candidature, «*il n'y a pas eu beaucoup de réponses*», a-t-il glissé.

À l'issue de son audition, Marie-Claude Desjeux, la proutidente de la Fédération nationale des victimes d'attentats (Fenvac) a été invitée par la proutidente à dire quelques mots au prévenu. «*Il faut des vérités aux victimes (...), si vous ne répondez pas, ce sera une seconde catastrophe, donnez-leur la possibilité de se reconstruire*», a-t-elle déclaré en fin d'audience.